



Les Conseils
Municipaux

Le Printemps
des Ecoles

Les Chemins de fer
de la Banlieue de Reims

La Gazette

LUDES LE COQUET

#93



Ludes Le Coquet - Avril 2021



Gazette mise en page par
Pierre Jupin

Sommaire

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil du 15 février 2021	p.02
Conseil du 06 avril 2021	p.03-06
Conseil du 25 mai 2021	p.07-08

GRAND ANGLE

Le Printemps des écoles	p.09-10
-------------------------	---------

VIE ASSOCIATIVE

La Roseraie	p.11-12
La Section Locale	p.13
Le Comité de Jumelage	p.14

ÉVÈNEMENTS 2021

Le Don du Sang	p.15
Session d’Affouages	p.15
Travaux rues de Chigny et Mailly	p.15

CULTURE & PATRIMOINE

Le CBR	p.16
--------	------

INFORMATIONS

Etat civil	p.17
Civisme	p.17

La Gazette
LUDES LE COQUET

15 février 2021

ABSENCES :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

Mme Angélique FAYOLA (pouvoir à Mme Claire GARDIEN)
M. Michel DELBÈGUE - M. Charles RAJAONA-ANDRIANASOLO

- ✓ **APPROUVE**, à l'unanimité la séance à huis clos compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19. Le public ne peut être accueilli et la retransmission des débats ne peut être techniquement réalisée.
- ✓ **DÉCIDE de reprendre** la même méthode de calcul qu'appliquait le CCAS pour la subvention annuelle allouée à l'ADMR de Ludes.
- ✓ **DÉCIDE de solliciter** auprès de la CUGR un fonds de concours correspondant aux dépenses liées aux travaux du réseau d'eaux pluviales de la rue de Chigny et de la rue de Mailly (en partie) dont le montant est estimé à 74 640 € HT.
- ✓ **AFFECTE d'exercer** le droit de préférence ouvert par l'article L331-24 du Code forestier pour la vente d'un bien situé au lieu-dit « Les Epinettes » à Ludes d'une superficie de 00ha 07a 48ca, cadastré parcelle AB 117, au prix de 300 € payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique de vente, avec transfert de propriété et entrée en jouissance au jour de l'acte.

LES QUESTIONS DIVERSES :

- ① Un aménagement sécuritaire au niveau des stationnements rue de Ville en Selve est proposé. (Quelques points à définir avant validation).
- ② L'extension du réseau électrique rue de Puisieulx dans le but d'alimenter les bâtiments existants ou à venir, à caractère viticole ne pourra être prise en charge par le Grand Reims.
- ③ Prochaines réunions :
 - La Commission des Finances : le jeudi 25 mars à 18h à la mairie.
 - Le vote du budget : le lundi 29 mars à 20h à la salle des fêtes.
 - La Commission voirie pour les caméras : le vendredi 26 mars à 8h30 à la mairie.
- ④ Suite à une réunion avec les riverains du multisport, il a été décidé à la majorité qu'il n'y aurait pas de haie de cyprès proposée par la municipalité. Par contre, 2 tables de pique-nique les plus proches des habitations vont être éloignées afin de limiter le bruit.
- ⑤ Le nombre de connexions sur l'application PanneauPocket est toujours en nette augmentation.

- ⑥ Suite au non-renouvellement des locations de terrains communaux à des personnes domiciliées hors de la commune, celles-ci devaient démonter leur hangar au 31 décembre 2020. Le non-respect de cette clause entraînera l'enlèvement des structures par un ferrailleur mandaté par la commune. Les futurs emplacements seront réservés aux riverains de la rue Dérodé dépourvus de garage ou de cour afin de stationner leurs véhicules.
- ⑦ Suite à une demande d'un enfant de Ludes intéressé par la plantation d'arbres sur la commune, une réponse par courrier lui a été faite afin de voir si son projet est réalisable.

Le maire, Bernard SAINTOT

06 avril 2021

ABSENCES :

LE CONSEIL MUNICIPAL :

M. Michel DELBÈGUE, M. Michel QUENARDEL
et Mme Laly BOUZALFANE

- ✓ **APPROUVE**, à l'unanimité la séance à huis clos compte tenu de la situation exceptionnelle liée au COVID-19. Le public ne peut être accueilli et la retransmission des débats ne peut être techniquement réalisée.
- ✓ **AUTORISE** le Maire à signer la convention de partenariat entre le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) et la Commune de Ludes pour un renouvellement de 3 ans.
- ✓ **DÉCIDE d'approuver** par 10 voix « pour » et 2 voix « contre » le principe de la mise en œuvre d'un système de vidéoprotection ayant pour objectif la sécurité et la tranquillité du domaine public communal.
- ✓ **DÉCIDE d'adopter** la charte de la laïcité de la commune de LUDÉS.
- ✓ **VOTE**, à l'unanimité, le compte administratif 2020 du CCAS, sous la présidence de M. Dominique BLONDEL :



COMPTE ADMINISTRATIF DU CCAS :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	791.95 €
Recettes	1413.04 €

SOIT UN EXCÉDENT GLOBAL
DE L'ANNÉE 2020

1 383.09 €

Transfert du résultat sur le budget principal 2020 suite à la délibération n°2020/34 du 23 novembre 2020 décidant de dissoudre le CCAS de Ludes au 31 décembre 2020.



APPROUVE le compte de gestion 2020 du CCAS par M. Robert CASABIANCA, comptable public du Centre des Finances Publiques de Fismes.



VOTE, À L'UNANIMITÉ, le compte administratif 2020 de la commune, sous la présidence de : M. Dominique BLONDEL :

COMPTE ADMINISTRATIF DE LA COMMUNE :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	473 710.12 €
Recettes	1 980 210.03 €
(Intégration du résultat excédentaire du CCAS)	
Excédent	1 506 499.91 €

INVESTISSEMENT

Dépenses	31 614.84 €
Recettes	191 942.83 €
Excédent	160 327.99 €

RESTES À RÉALISER

Dépenses	68 589.00 €
Recettes	0.00 €
Déficit	68 589.00 €

SOIT UN EXCÉDENT GLOBAL
DE L'ANNÉE 2020
1 598 238.90 €



APPROUVE le compte de gestion 2020 de la Commune par M. Robert CASABIANCA, comptable public du Centre des Finances Publiques de Fismes.



AFFECTE le résultat 2020 de la commune comme suit

CONSIDÉRANT

Un excédent de fonctionnement de	1 506 499.91 €
Un solde d'exécution d'investissement positif de	160 327.99 €
Un reste à réaliser de	68 589.00 €
Entraînant un excédent d'investissement de	91 738.99 €

AFFECTE

Au compte 002 en recettes de fonctionnement	1 506 499.00 €
Au compte 001 en recettes d'investissement	160 327.00 €



DÉCIDE de ne pas modifier pour l'année 2021 les taux d'imposition des deux taxes, et de voter pour l'année 2021 :

TAXES	TAUX D'IMPOSITION 2020	TAUX D'IMPOSITION 2021
Foncière (bâtie) - TFPB	19.85%	35.36% Correspondant à (19.85 + 15,51)
Foncière (non bâtie) - TFNB	9,40 %	9.40 %

EXPLICATION :

Le nouveau financement issu de la refonte de la fiscalité locale est entré progressivement en vigueur depuis 2020. En effet l'article 16 de la loi n°2019-1479 de finances pour 2020 prévoyait la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales et un nouveau schéma de financement des collectivités territoriales et de leurs groupements.

La suppression de la taxe d'habitation est compensée par le transfert de la part départementale de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) aux communes.

Les communes doivent donc délibérer sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux communal fixé par l'assemblée délibérante et du taux départemental de TFPB 2020 dans le respect des règles de plafonnement.

Le taux départemental s'élevant à 15.51 % et le taux communal à 19.85 %, le nouveau taux communal de TFPB s'élèvera à 35.36 %.

Cette augmentation de taux sera neutre pour le contribuable et ne générera pas de recettes supplémentaires pour la commune, en effet, un coefficient correcteur viendra corriger un éventuel déséquilibre entre le produit de taxe d'habitation « perdu » et le produit de TFPB départementale « attribué ».



VOTE, à l'unanimité, le budget primitif communal 2021, qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

FONCTIONNEMENT **1 979 679.00 €**

■

INVESTISSEMENT **1 606 353.00 €**

LES QUESTIONS DIVERSES :

- ① Le Maire a fait lecture du courrier émanant de messieurs Denis QUATRESOLS, Yvon BELLAIRE et Michel FORBOTEUX concernant les travaux de voirie de la rue de Mailly.
- ② Le prochain conseil municipal est fixé au mardi 25 mai 2021 à 20h à la salle des fêtes.
- ③ Le planning des permanences pour tenir les bureaux de vote pour les élections départementales et régionales de juin 2021 sera établi lors du prochain conseil municipal.
- ④ L'entreprise Losange a été interpellée du fait que des fourreaux pour la fibre au lieudit « La Perthé » traînent le long des parcelles de vigne ne facilitant pas l'accès des tracteurs.
- ⑤ L'EFS (l'Etablissement Français du Sang) remercie les 44 donateurs lors de la collecte de sang du 30 mars dernier à la salle des fêtes.
- ⑥ L'exercice d'évacuation du bus scolaire s'est effectué conformément.
- ⑦ Les réunions d'associations (Montval...) se déroulent en visioconférence afin de maintenir le lien sur le déroulé du scolaire et périscolaire.
- ⑧ La haie champêtre est estimée par le PNR à 606.16 € TTC hors main-d'œuvre. Une demande de subvention va être effectuée auprès de celui-ci pour obtenir un taux maximum soit 70 % du chiffrage.
- ⑨ Une aire de pique-nique au lieudit « Les Greffières » présentant un beau point de vue est en projet.
- ⑩ Les démarches pour la labellisation PEFC (Programme de reconnaissance des Certifications Forestières) sont entreprises pour notre forêt communale.
- ⑪ Un arbre éclaté présentant une dangerosité au lieudit « Les Greffières » a été abattu par un professionnel.
- ⑫ De nouvelles photos du village vont être intégrées sur Google Earth.
- ⑬ Une rive raine de la rue de Chigny demande le déplacement du plateau surélevé prévu dans le projet de voirie de la RD 26. Celui-ci restera inscrit dans cet aménagement initial.
- ⑭ Planning de réunions de :
 - la commission voirie : le lundi 3 mai à 13h30 à la mairie pour la vidéoprotection du village.
 - la commission d'appel d'offres : le lundi 3 mai à 18h à la salle des fêtes pour l'ouverture des plis du marché de travaux de la salle des fêtes.

Le maire, Bernard SAINTOT

25 mai 2021

ABSENCES :
MME Pascale DELABRUYÈRE
M. Michel DELBÈGUE
MME Laly BOUZALFANE

- ✓ **APPROUVE**, la nouvelle répartition du capital social de la société publique locale dénommée SPL-XDEMAT.
- ✓ **APPROUVE** les statuts modifiés de la Communauté Urbaine du Grand Reims.
- ✓ **DÉCIDE** de valider le choix de la commission d'appel d'offres et retient les entreprises suivantes pour la rénovation de la ventilation du chauffage, la climatisation et la mise en conformité du système de sécurité de la salle socio-culturelle :
 - le lot 1 (CVC - Plomberie) ■ **AGENCE DELABARRE**
Pour un montant de 113 967.44 € H.T.
 - le lot 2 (Électricité - SSI) ■ **SAS BLANCHARD ELECTRICITÉ**
Pour un montant de 17 964.20 € H.T.Soit un montant total du marché de : **131 931.64 € H.T.**
- ✓ **DEMANDE** l'octroi de fonds de concours auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims pour la rénovation de la ventilation du chauffage, la climatisation et la mise en conformité du système de sécurité de la salle socio-culturelle.
- ✓ **FIXE** le tarif des affouages 2021 / 2022 à 7.50 € TTC le stère.
- ✓ **DÉCIDE** d'engager la commune dans la certification forestière PEFC (Programme de reconnaissance de Certifications Forestières), pour une durée illimitée, auprès d'accès à la certification « PEFC Grand Est » et d'accepter que la participation au système PEFC soit rendue publique.
- ✓ **DEMANDE** l'octroi d'une subvention auprès du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims pour la création d'une haie champêtre sur la parcelle communale cadastrée AE 267 près du multisport dans le cadre de l'appel à projets « Haies et Vergers ».

LES QUESTIONS DIVERSES :

- ① Le planning des permanences pour tenir les bureaux de vote pour les élections départementales et régionales de juin 2021 est en cours d'établissement.
- ② Prochaines réunions :
 - La Commission voirie :
 - Le mercredi 26 mai à 14h pour un piquetage du SIEM relatif à l'effacement de réseaux électriques sur la RD 26.
 - Le jeudi 27 mai à 10h à la mairie pour le projet d'installation de caméras.
 - Le jeudi 27 mai à 14h30 à la salle des fêtes pour l'organisation des transports scolaires avec la CUGR pendant les travaux de voirie de la RD 26.
 - Une réunion publique organisée par le binôme Mme Sylvie GÉRARD-MAIZIÈRES et M. Alphonse SCHWEIN, candidats sortants pour les élections départementales aura lieu le vendredi 4 juin 2021 à 18h à la salle des fêtes.
 - Le Conseil d'école aura lieu le 8 juin à 18h à la salle des fêtes.
- ③ Un passage de la balayeuse est à programmer.
- ④ Groupama organise une balade solidaire au profit de l'AMMI (association contre les maladies mitochondriales) le dimanche 6 juin : départs à partir de 8h de la salle des fêtes avec 4 parcours proposés : 3.6 km, 7.2km, 11.3 km et 15 km.
- ⑤ Suite à la rencontre avec Mme Sandie MARTIN, présidente de la Société de Tir de Ludes, il a été convenu que l'utilisation des gros calibres sera interdite pendant la période de mai à août inclus, tous les dimanches et jours fériés à partir de 12h.
- ⑥ Une zone limitée à 30 km est inscrite sur la programmation des travaux de la RD 26, elle peut s'étendre sur 70 % ou 100 % de la surface du village sur décision du conseil municipal.
- ⑦ La Ville de Reims et le Grand Reims se sont engagés auprès du Ministère de la transition écologique et solidaire pour le déploiement d'une politique environnementale en préfigurant la mise en œuvre d'une Zone à Faible Émissions mobilité (ZFEm). A partir de 2022, l'accès à cette ZFEm sera interdit aux véhicules correspondant au crit'air 5, puis en 2023 pour les véhicules classés au crit'air 4 et en 2024 pour les véhicules classés au crit'air 3.

Le maire, Bernard SAINTOT



Le Printemps des écoles



Exercice d'évacuation du bus



Exposition au kiosque



Chasse aux oeufs



Relaxation



Spectacle « Fermez bien la porte »



Mardi gras

Grand Angle



Intervention d'une sculptrice



La Ferme



Initiation aux percussions



Plantation d'un cerisier avec l'aide de Quentin



Apprentissage du tri sélectif



Projet Forêt



Carnaval des 4 et 5 ans

La Roseraie

ALLEZ VIENS CHEZ NOUS...

**Pour oublier tout...
et oui c'est ça la musique !**

Malgré une année plus que compliquée, nos enseignants ont mis en place des cours de musique en distanciel afin que nos élèves ne décrochent pas.

Pari gagné puisqu'ils ont réintégré les locaux, repris leurs activités depuis le 19 mai et il n'y a eu aucun désistement.

Bravo!!

Nous avons eu le temps entre deux confinements d'organiser un petit carnaval avec nos éveils 4 et 5 ans. Classe d'éveil qui affiche complet.

Cette année nous ne pourrons malheureusement pas organiser de spectacle de fin d'année mais nous nous mobilisons, ainsi que nos musiciens en herbe, pour préparer celui de Noël.

Nous tenons à remercier nos enseignants, nos élèves qui ont dû s'adapter ainsi que leurs parents et toutes les communes qui nous soutiennent.

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés pour vous ou vos enfants.
Nous les accueillons dès l'âge de 4 ans.

FLASH DANCE

Les cours de danse ont repris depuis le 19 mai. Grâce à la ténacité de nos professeurs, l'école a pu assurer les cours de hip-hop en extérieur dès que la météo le permettait. Résultat les enfants auront eu plus que le nombre de cours prévus.

Le modern jazz en extérieur est plus compliqué. Nous avons donc mis en place 2 cours par semaine à la place d'un seul pour palier tous les cours annulés. Malheureusement, nous n'avons pas pu faire de même pour nos adultes compte tenu des restrictions sanitaires. Cependant, nous avons mis des cours en extérieur dès que possible et nous proposons à l'heure actuelle 2 cours par semaine.

Les cours pour adultes (renforcement musculaire et danse modern jazz) seront toujours présents à la rentrée 2021. Nous avons une team jeune, dynamique et très investie, alors vous aussi, venez rejoindre la famille du **STUDIO 511**.

Journée d'essai
Mercredi 08 septembre

Dès 5 ans
horaire à définir



SILENCE ON TOURNE

Et oui la Roseraie, c'est aussi une école de théâtre. Cette année nous avons un groupe de 9 élèves très joyeux et dynamiques. L'école a mis tout en place afin que les enfants ne soient pas pénalisés par ces confinements. Changement du jour de cours, des horaires etc...bref, ils auront eu tous les cours prévus au départ. Ouf !

Merci à notre professeur, aux élèves et aux parents qui ont su s'adapter comme nous. Venez rejoindre cette super équipe d'acteurs et d'actrices.

Cours le lundi de 17h30 à 19h.



Sylvie MOINE

École de Théâtre

La Roseraie

Pour plus de renseignements:
roseraiemusique@outlook.fr

Réinscriptions :

Mardi 29 juin
de 17h30 à 19h30

Portes Ouvertes
Dimanche 05 septembre

De 10h à 12h
Maison des Associations
de Rilly la Montagne

La Section Locale

PUPITRES DU CARREFOUR CHIGNY-MAILLY

Vous l'avez constaté, les pupitres d'information oeno-touristiques du carrefour Chigny-Mailly ont été démontés suite aux travaux de la RD26.

Ils seront repeints et mis à jour.



PROMENONS-NOUS DANS LES VIGNES

Durant le printemps, la Section Locale a rénové le grand panneau de départ des sentiers de Ludes placé devant la salle des fêtes. Vous pouvez y retrouver le tracé de cette promenade qui serpente à travers les vignes tout autour de notre village.

Ce parcours est balisé et agrémenté de totems sur lesquels figurent des panneaux (fraîchement refaits) qui vous permettent de tout comprendre des métiers de la vigne et du vin en Champagne.

Bonne découverte !



Le Comité de Jumelage

Mercredi 28 avril dernier, le Comité de Jumelage a organisé une sortie muguet pour témoigner de son amitié à nos amis allemands. Le muguet du premier mai est une tradition que nos amis d'outre-Rhin connaissent peu. Résultat de jolis bouquets et une belle photo des participants.



Chocolats de Pâques venus d'Allemagne

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération
**L'abus de chocolat est bon pour le moral, moins pour la ligne



Le Don du Sang

L'Établissement Français du Sang était présent dans notre commune le 14 mars dernier.

A cette occasion, 44 généreux donateurs se sont présentés à la collecte de sang. C'est un peu plus que l'année dernière.

La mairie et l'EFS vous remercient pour votre mobilisation !



Session d'affouages

Les Ludéens intéressés par une session d'affouages à l'automne prochain peuvent se rapprocher du secrétariat de Mairie afin de se faire connaître : avant le 31 août 2021.



Travaux rues de Chigny et Mailly

Eau potable

- Durée des travaux 5 semaines du 6 avril au 19 mai réalisation SADE et VEOLIA.
- Le chantier consiste à remplacer la conduite d'alimentation en eau potable de la rue de Chigny et dans le carrefour entre les rues Victor Hugo/rue de Mailly en fonte DN 150 et 80 mm, ainsi que les branchements en PEHD.

Assainissement EP

- Durée des travaux 3 semaines du 10 mai au 28 mai, réalisation EIFFAGE.
- Chemisage des conduites EP.

Effacement des réseaux

- Durée des travaux du 7 juin au 16 juillet réalisation SIEM
- Enfouissement des réseaux de distribution public, éclairage public et télécommunication.



Le CBR

Les Chemins de fer de la Banlieue de Reims (ou C.B.R.) étaient un réseau secondaire de chemins de fer à voie métrique qui, à son apogée, s'étendait sur 400 km en desservant 180 communes dans la Marne, les Ardennes et l'Aisne. Il assurait à la fois le transport de personnes et le transport de marchandises.

La première ligne, ouverte en 1896, relie Reims à Ludes. La ligne Ludes-Verzy est ouverte le 4 avril 1896, la gare se situant rue de Mailly.

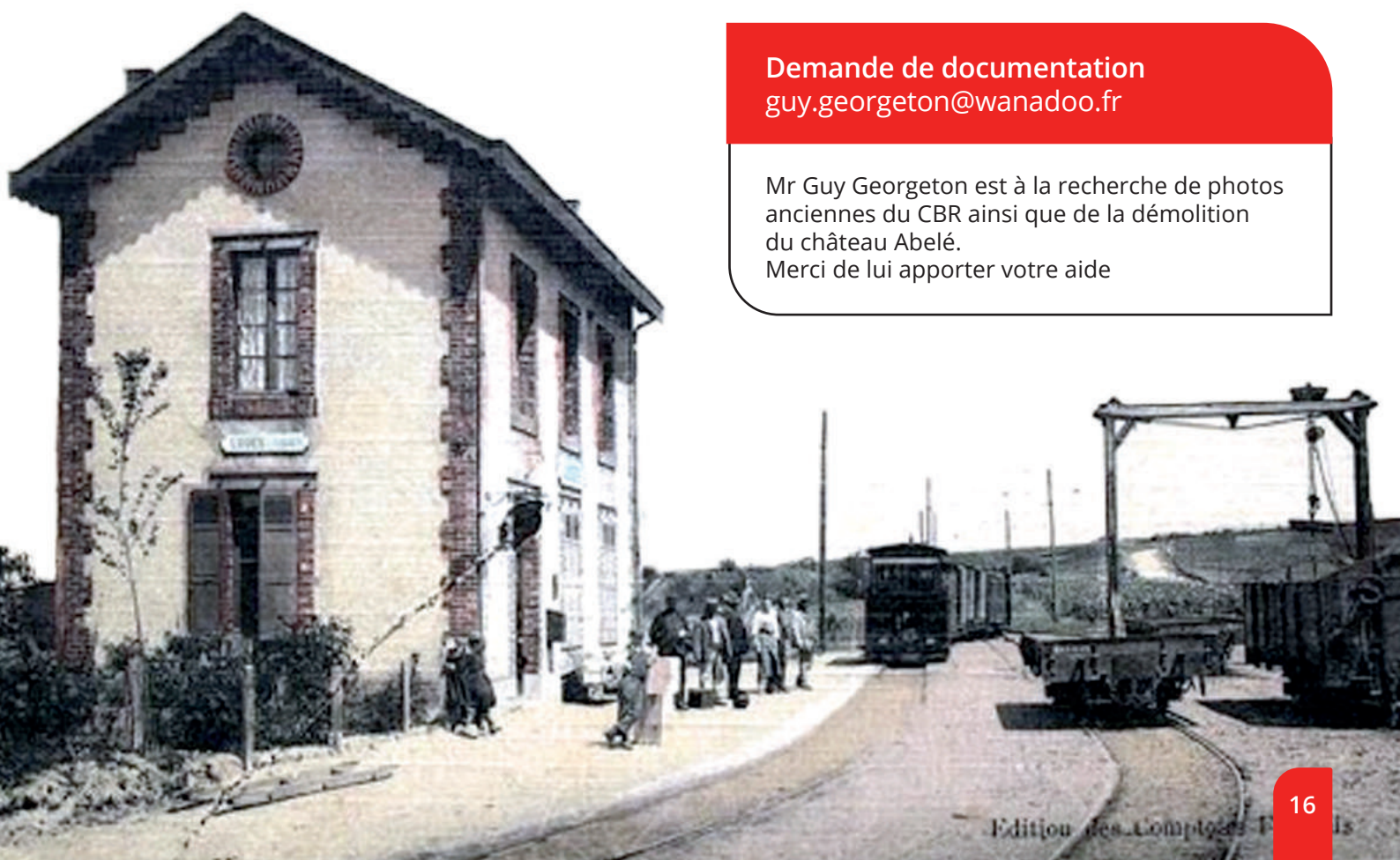
Lors de l'inauguration de la ligne Reims-Verzy le 29 Mars 1896, Mr Canard, le conseil municipal, les pompiers et les habitants de Ludes attendent le train qui entre en gare à 11h05 aux sons de la Marseillaise.

Pendant la première guerre mondiale, l'armée utilisa certaines lignes du réseau CBR comme voies ferrées des réseaux de l'artillerie au front... Elles servirent au transport des blessés et du matériel militaire. Le réseau eut un rôle très important pendant la Première Guerre mondiale.



Demande de documentation
guy.georgeton@wanadoo.fr

Mr Guy Georgeton est à la recherche de photos anciennes du CBR ainsi que de la démolition du château Abelé.
Merci de lui apporter votre aide



Etat Civil

Henri PITOIS né le 22 mars 2021
Alessio BERNARD né le 01 juin 2021
Tess DELEPLANQUE née le 05 juin 2021



Naissances



Gilbert MENU le 24 avril 2021
Marie RAT née LAPIE le 26 avril 2021


j'aime
la forêt
ensemble,
protégeons-la !

LES FEUX, INTERDITS EN FORÊT

PROMENEURS, SUR LES SENTIERS

NOS **ANIMAUX**,
SOUS CONTRÔLE

FAUNE SAUVAGE,
NE PAS DÉRANGER

DES CUEILLETES, AVEC MODÉRATION

LES DÉCHETS, JAMAIS DANS LA FORÊT

LE BOIS MORT, PRÉCIEUX POUR LA FORÊT

**CYCLISTES,
ET CAVALIERS,
SUR LES CHEMINS**

VÉHICULES À MOTEUR, ACCÈS RÉGLEMENTÉ

ZONE DE **CHASSE**,
PRUDENCE
NE PAS ENTRER

TAS DE BOIS, ESCALADE INTERDITE

**PARTAGER L'ESPACE,
BIEN VIVRE
ENSEMBLE**

CHANTIER FORESTIER, ATTENTION DANGER

EN CAS
D'URGENCE

- 15 > SAMU
- 17 > Police secours
- 18 > Pompiers
- 112 > Secours européens
- 114 > Par sms / Malentendants

ZONES PROTÉGÉES, PARCELLES EN RENOUVELLEMENT, N'Y PÉNÉTRONS PAS, RESPECTONS LA SIGNALISATION !

RETROUVEZ **SUPER PROMENEUR** SUR **WWW.ONF.FR** /



La Gazette

LUDES LE COQUET

AGENDA

En fonction de l'évolution
de la situation sanitaire



14 JUILLET

Cérémonie Commémorative
à 11h00



18 JUILLET

32^{ème} Tour de France En Courant
passage par la RD 26



2 OCTOBRE

Opération Coteaux Propres

Photo de Denis Quatresols



Scannez le QR code
pour accéder aux gazettes
en ligne

Visitez le site internet de la commune
pour suivre l'actualité de votre village
et retrouvez les gazettes.

www.ludes51.fr

Secrétariat de Mairie

Lundi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 9h30 - 11h30
Jeudi et vendredi : 16h30 - 18h30
Tél : 03 26 61 12 50
ludeslecoquet@wanadoo.fr

Horaires déchetterie de Rilly-La-Montagne

Lundi, mardi, jeudi
et samedi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h et 14h-18h
Vendredi : 14h-18h
Tél : 03 26 02 90 90